

Berthoud / Bubendorf, le 1^{er} juin 2010

Communiqué de presse

Le cautionnement des arts et métiers pour PME poursuit sur la voie du succès

Les crédits cautionnés comme soutien aux PME, aussi en temps de crise économique

Le cautionnement suisse réorganisé est une histoire à succès. L'année dernière, la CC Centre, Coopérative de Cautionnement pour PME, a enregistré aussi bien une augmentation du nombre des demandes que du nombre des nouveaux dossiers de cautionnement. Avec sa contribution, la CC Centre assure actuellement environ 3'500 places de travail.

L'assemblée générale d'aujourd'hui à Bubendorf / BL a mis en évidence à quel point l'année 2009 a été réjouissante pour la CC Centre. Aussi bien les demandes reçues que celles cautionnées étaient à un niveau supérieur durant l'exercice par rapport à l'année précédente. En 2009, 113 cautionnements pour un montant total dépassant CHF 22 millions ont été accordés à des PME. A la fin de l'année, la CC Centre soutenait 354 entreprises pour un montant total de plus de CHF 43 millions. Le bon résultat de l'exercice souligne que le volume de cautionnement a connu un développement positif et qu'il dépasse les objectifs de la Confédération.

Durant les deux années écoulées, les financements d'investissements représentaient avec respectivement 43% la principale activité de la CC Centre. En ce qui concerne l'exercice en cours, André Kormann, Directeur de la CC Centre déclare: «En 2009, notre activité de cautionnement s'est nettement déplacée vers une demande accrue dans le domaine des liquidités.» En 2009, cette part a augmenté à 46% (année précédente 35%). André Kormann poursuit: «Notamment en temps de crise économique, les coopératives de cautionnement pour PME ont depuis toujours fait en sorte que les PME disposent des liquidités nécessaires.»

Sur la base des données existantes, on constate ainsi qu'environ dix postes de travail peuvent être créés ou garantis dans chaque entreprise qui est soutenue par la CC Centre. Avec les 113 demandes cautionnées durant l'exercice, la CC Centre a créé, respectivement assuré plus de 1'100 postes de travail. Avec les 354 dossiers qu'elle gère, la CC Centre garantit aujourd'hui durablement 3'500 places de travail.

Le cautionnement des arts et métiers pour PME fait actuellement l'objet d'une réévaluation approfondie par la Confédération. Cela avait déjà été prévu lors du lancement de la restructuration. Au vu du développement positif dans toute la Suisse, on peut déjà maintenant dire que le cautionnement des arts et métiers pour PME demeurera en place au-delà de l'année 2011 comme pilier important du financement des PME. Il paraît en effet déjà aujourd'hui évident que les objectifs fixés par la Confédération seront dépassés. En outre, il y a la motion déposée par le Conseiller national Norbert Hochreutener qui est actuellement

en suspens. Celle-ci demande un renforcement du cautionnement pour PME par une augmentation de la limite de cautionnement de CHF 500'000 à CHF 1 million. Le Conseil des Etats traitera l'intervention, en tant que second conseil, durant la session d'été en cours. Norbert Hochreutener justifie sa motion en les termes suivants: «Le besoin en matière de crédits cautionnés a été démontré et la demande a fortement augmenté depuis la réorganisation. La garantie de crédits en lieu et place du versement de montants directs est une solution adéquate pour la Confédération, aussi d'un point de vue économique, étant donné qu'on obtient ainsi un effet notable dans le marché des PME avec des moyens relativement modestes».

Pour d'autres informations et renseignements :

www.bgm-ccc.ch

Rolf Portmann, Président de l'administration CC Centre
c/o Portmann + Portmann SA, Marktgasse 55, case postale 728, 3000 Berne 7
Tél. : 031 326 76 70 ; Fax : 031 326 76 71 ; E-mail : info@portmann-portmann.ch

André Kormann, Directeur CC Centre
Bahnhofstrasse 59 D, case postale 1104, 3401 Berthoud
Tél. 034 420 20 20 ; Fax 034 420 20 29 ; E-mail : info@bgm-ccc.ch

Informations sur le cautionnement des arts et métiers

Grâce au système des coopératives de cautionnement soutenues par la Confédération, les PME des arts et métiers peuvent bénéficier plus facilement de crédits bancaires

Le Conseil fédéral a mis en vigueur le 15 juillet 2007 une nouvelle base légale, qui rend le cautionnement des arts et métiers encore plus attrayant pour les PME.

Il existe actuellement trois coopératives de cautionnement des arts et métiers régionales (CC Centre à Berthoud, OBTG à St-Gall et CRC-PME à Pully), ainsi qu'une coopérative pour les femmes, active dans toute la Suisse, la SAFFA. Elles ont toutes pour but de faciliter l'accès des PME aux capitaux de tiers pour ainsi assurer et créer durablement des places de travail. A cet effet et pour garantir le crédit bancaire sollicité par une entreprise, elles assument un cautionnement solidaire.

Les cautionnements peuvent couvrir des crédits allant jusqu'à CHF 500'000.-. La Confédération soutient l'activité des coopératives de cautionnement en prenant en charge les risques de pertes à hauteur de 65%, ainsi qu'en contribuant aux frais administratifs. Ces contributions permettent aux coopératives de réduire les frais d'examen et de surveillance facturés aux PME ainsi que les primes de risque. Cela contribue à rendre le système plus attractif pour les PME.